

Séance du Conseil municipal du 26 septembre 2024

Date de la convocation du Conseil municipal : 20 septembre 2024

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 27

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 27

L'an deux-mille vingt-quatre et le vingt-six, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Marcy l'Etoile, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil en mairie, sous présidence de Monsieur Loïc COMMUN, Maire.

21 Membres présents :

COMMUN	LAGRANGE		JASSERAND
SEDDAS	KOUZOUPIS	DORVEAUX	GARABED
DONZELOT	COUVRAT		SEGUIN
	MARIE-BROUILLY		DELORME
HODZIC	MICHAUX		MAITRE
MANTOUX		BARRAL	PATOUILLARD
RIVET	MOULARD	BEGUE	

06 Membres absents excusés :

DAUPHIN-GUTIERREZ	EYNARD	MARILLIER	GIRIN
SOUGH	DOUCET		

06 Pouvoirs :

DAUPHIN-GUTIERREZ	Donne pouvoir à	SEDDAS
EYNARD	Donne pouvoir à	HODZIC
MARILLIER	Donne pouvoir à	BEGUE
GIRIN	Donne pouvoir à	KOUZOUPIS
SOUGH	Donne pouvoir à	BARRAL
DOUCET	Donne pouvoir à	MAITRE

Délibération n° 20240926-012 / 7.5.3

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU – Manon APITHY BRUNET

Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville de MARCY L'ETOILE encourage les associations et les sportifs qui participent à la vie du territoire.

La Commune a eu l'occasion d'accueillir, en octobre dernier, la médaillée Olympique Manon APITHY BRUNET ; A cette occasion elle a pu rencontrer sur une journée l'ensemble des élèves de l'école Dolto en présentant à chaque classe son sport, les valeurs de l'olympisme et ses médailles olympiques. Cette démarche initiée par une enseignante a été très appréciée de tous. Elle s'est inscrite dans le cadre du travail mené par les écoliers et l'école de la culture et sports autour des Jeux Olympiques.

C'est à l'âge de 8 ans, après s'être essayée au taekwondo et à la danse que Manon Brunet découvre l'escrime. Sept ans plus tard, elle intègre le Pôle Espoir d'Orléans, puis l'Institut National du Sport, de l'expertise et de la performance (INSEP).

Outre ses nombreux résultats européens et mondiaux, ses performances en catégorie junior lui permettront d'être sélectionnée pour les Jeux Olympiques de Rio 2016, où elle termine 4^e de l'épreuve individuelle. A l'occasion des Jeux Olympiques de Tokyo, elle remporte deux médailles olympiques : la médaille de bronze dans l'épreuve individuelle et la médaille d'argent dans l'épreuve par équipe avec Sara BALZER, Charlotte LEMBACH et Cécilia BERDER.

L'ensemble des marcylois ont pu suivre sa participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024 durant laquelle elle a remporté la médaille d'or dans la catégorie sabre individuel – femmes. Elle est classée 4^e dans l'épreuve sabre par équipe – femmes.

A ce titre et afin de répondre partiellement aux frais générés par la préparation sportive et la participation aux jeux olympiques de Paris 2024, la Ville entend soutenir financièrement Madame Manon APITHY BRUNET en versant une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €.

Le Conseil, invité à se prononcer, après en avoir débattu et à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** le versement de la subvention ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au versement de ladite subvention à hauteur de 500 € ;
- **DIT** que les crédits suffisants sont inscrits au budget 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Loïc COMMUN.



Le secrétaire de séance,
Emmanuel MICHAUX